

Coopérer ne va pas de soi !

La confiance, clé de voute d'une coopération durable

Pierre Péron – ANAP – Le 7 novembre 2019



Pour les professionnels

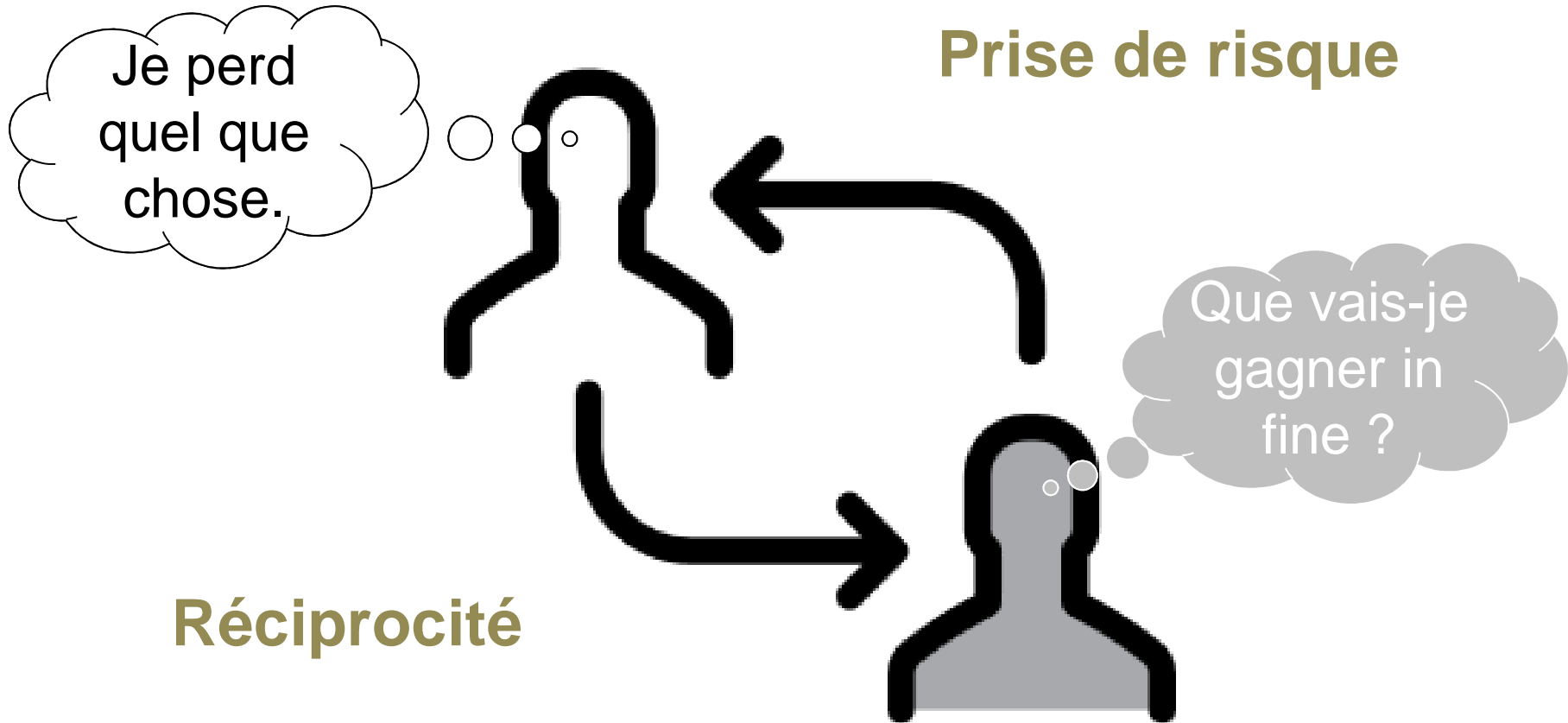
Avec les professionnels

Agence publique
100 collaborateurs

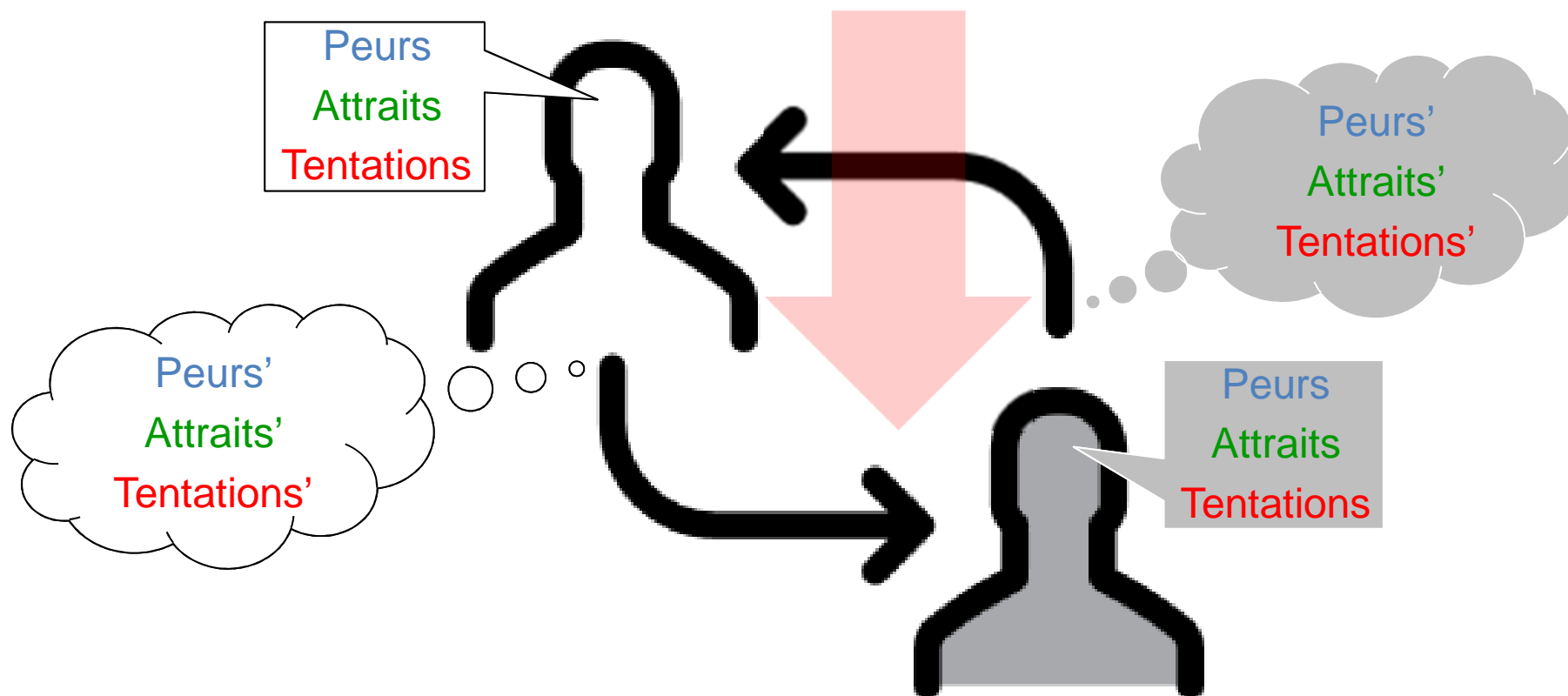
Aucun rôle de
régulation ou de
contrôle

Accompagnement
des professionnels
dans la
transformation de
leurs organisations

Connaissances
Outils & méthodes
Bonnes pratiques
Sessions d'appui



Notre représentation du monde/du projet
Nos ressentis
Nos comportements

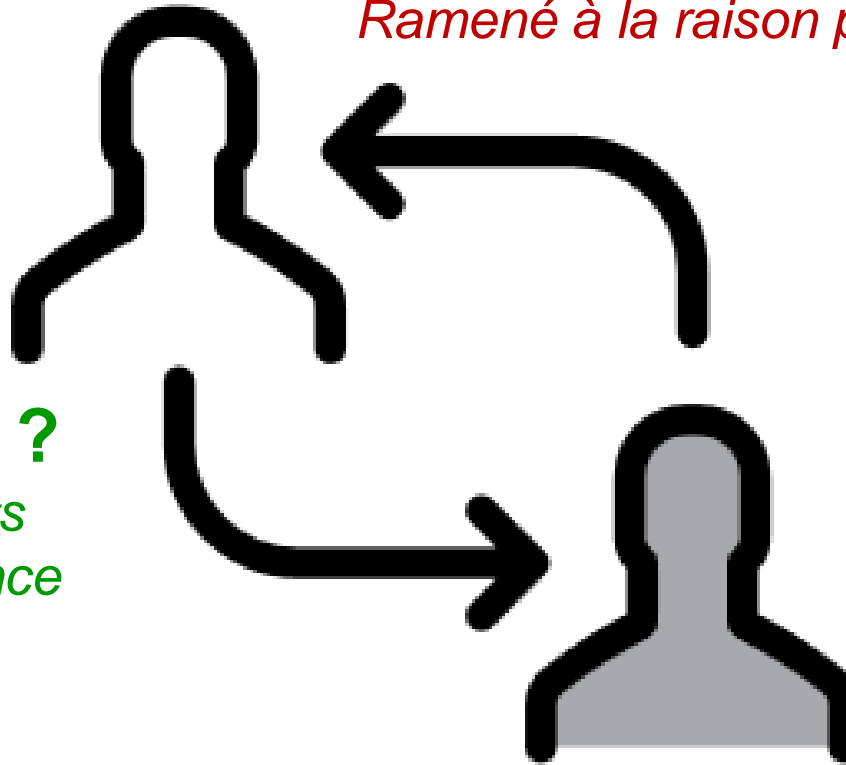


**Levier de l'accompagnement le changement :
créer une nouvelle représentation du monde/du projet**

Etre opportuniste ?

Poussé par la tentation

Ramené à la raison par la peur



Etre coopératif ?

Poussée par les attraits

Stabilisé par la confiance

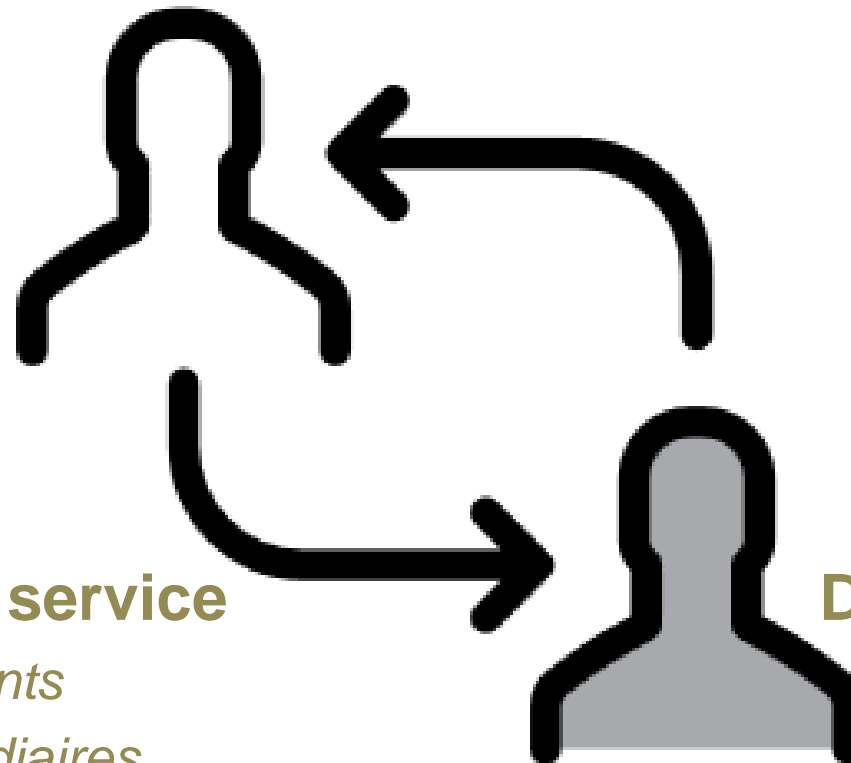
Etre individualiste ?

Poussé par la peur

Ramené à la raison par les attraits

**Faire de la coopération entre établissements
un levier d'amélioration de leur performance**

Cas des fonctions support



Des offreurs de service

Des directeurs adjoints

Des cadres intermédiaires

Des bénéficiaires

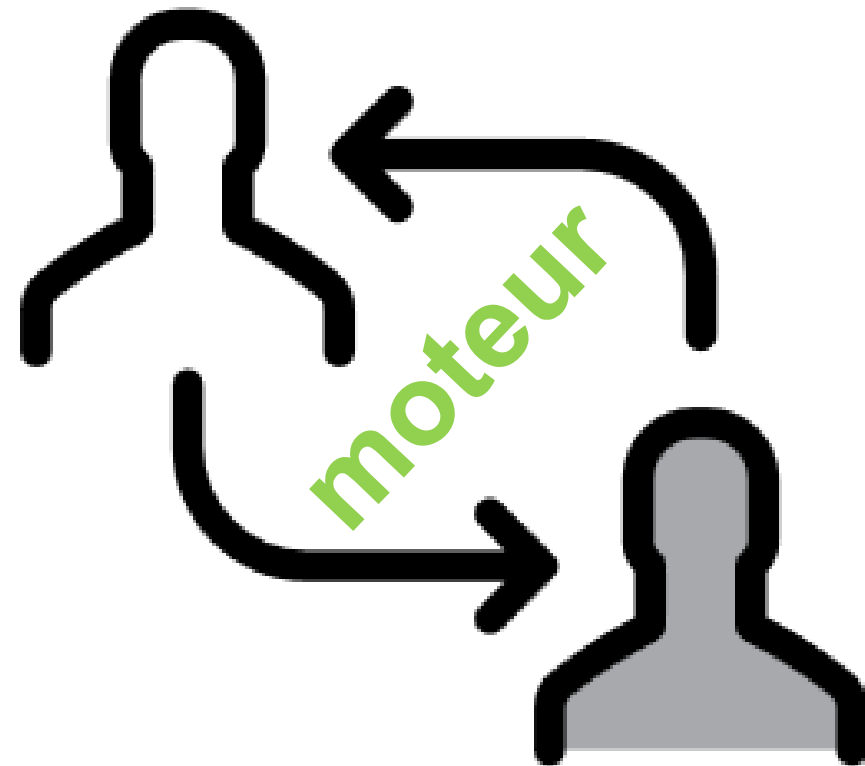
Des personnels

Des usagers

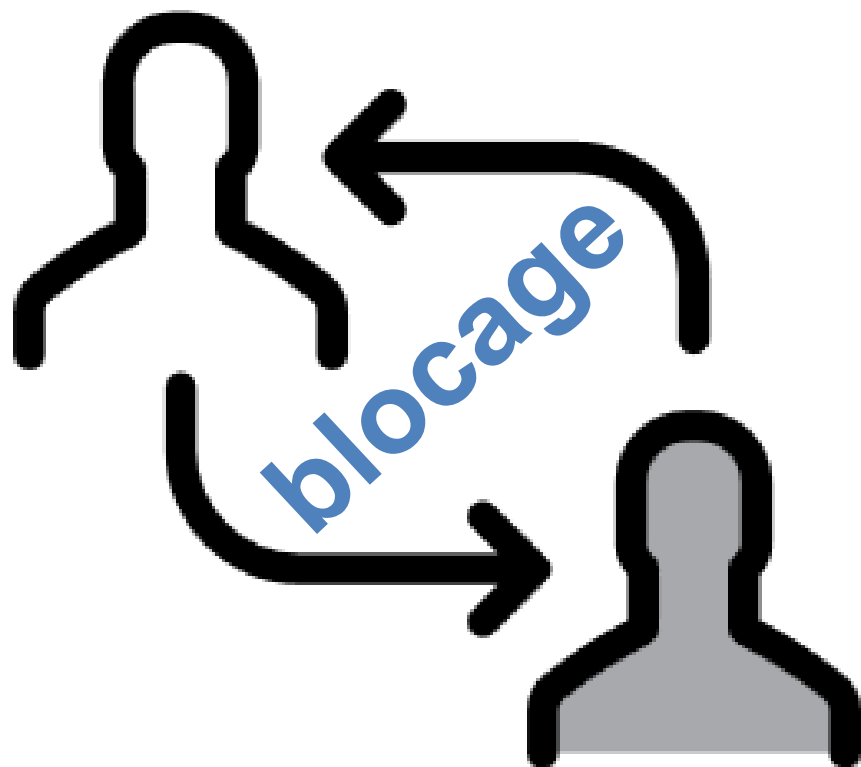


ATTRAITES

→ **Objectifs et moyens**



*Amélioration du service rendu et de l'efficience
L'accès à de nouvelles compétences et ressources
Un poids accru face à notre environnement
De meilleures conditions de travail*

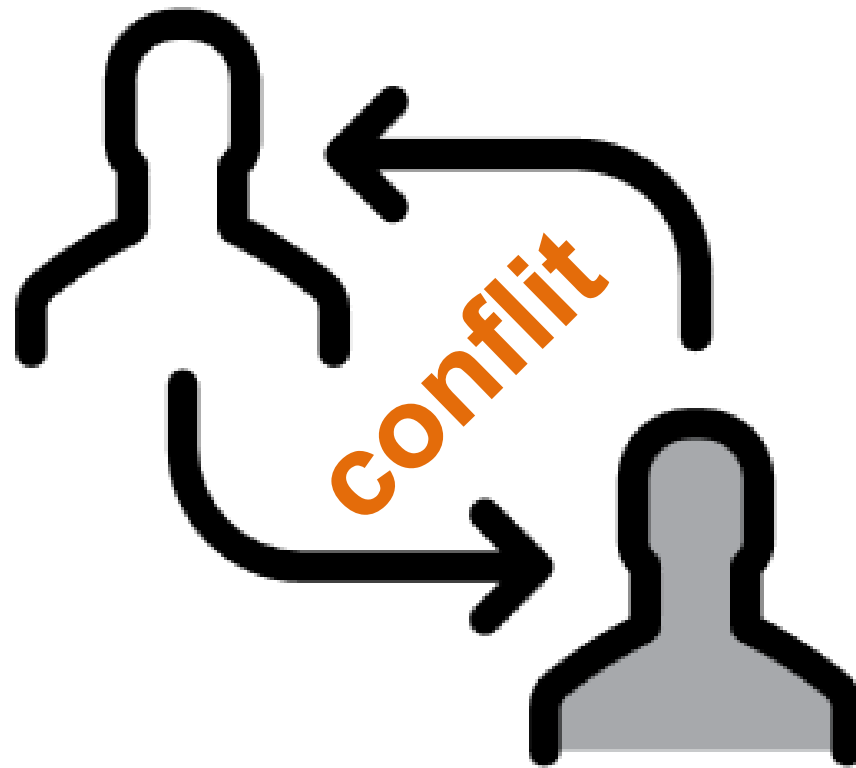


Autonomie et pouvoir de décision
Dégradation de ses conditions de travail
Dégradation du service rendu et de son efficience



PEURS

→ Réactions face aux dangers



*Manipuler les autres à son avantage
Accaparer le pouvoir pour se favoriser*



TENTATIONS

→ **Transgression d'une valeur**



**Qualité et efficacité
du service**

**Accompagnement
des professionnels
au changement**

**Modalités
d'arbitrage et de
prise de décision**



n°1

Reconnaître que, dans une situation complexe, aucun partenaire ne détient seul LA réponse capable de satisfaire l'ensemble des acteurs concernés

n°2

Bâtir ensemble l'énoncé d'une finalité commune acceptée de tous, avant de définir les objectifs détaillés du projet

n°3

Tenir compte du fait que les représentations individuelles des acteurs déterminent leurs comportements

n°4

Construire une représentation commune des attraits, peurs et tentations que peut susciter le projet pour les différents partenaires

n°9

S'assurer que tous connaissent la répartition des responsabilités et des délégations

et un prérequis pour le promoteur du projet:
s'engager à mettre en œuvre au moins 60% des propositions d'actions énoncées par les parties prenantes.

n°8

Garantir les mêmes droits pour tous dans l'élaboration des plans de gestion des objectifs et des risques et de la charte des bonnes pratiques relationnelles

n°5

Utiliser cette représentation commune comme outil d'évaluation des actions à engager et de leurs résultats

n°7

Veiller à ce que tous les membres de l'équipe projet participent à la définition du plan de gestion des risques et de la charte des bonnes pratiques relationnelles

n°6

Établir simultanément un plan de management des objectifs, un plan de gestion des risques et une charte des bonnes pratiques relationnelles

Rendez-vous sur

www.anap.fr et <http://cooperation-territoriale.anap.fr>



The screenshot shows a web browser with two tabs: 'ANAP - Coopérer ne va pas de...' and 'Coopération territoriale'. The address bar shows the URL 'cooperation-territoriale.anap.fr/autodiagnostic/edit/31525#1115'. The page header includes the ANAP logo and the text 'COOPÉRATION TERRITORIALE Partageons nos pratiques et construisons ensemble la santé de demain'. A navigation bar contains 'ACCUEIL', 'RESSOURCES DOCUMENTAIRES', 'OUTILS', and 'COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE'. A progress bar shows three steps: '1. Remplir le questionnaire', '2. Voir mon résultat', and '3. Valider mon résultat'. Below this is an 'Instructions' button. The main content area is titled 'Prêts pour une coopération' with a timestamp '11/05/2019 14:38'. A 'Sommaire' (Summary) section lists the following items with 0% completion: '1. Définir la gouvernance du projet', '1. Organiser la gouvernance', '2. Définir la finalité, les objectifs et les critères d'évaluation d'un projet de coopération', and '3. Définir les modalités de prise de décision'. A large red box highlights '1. Définir la gouvernance du projet', which contains a sub-section '1. Organiser la gouvernance' and a list item '1. Le comité des directeurs définit le code de bonne conduite à respe'.



Attrait, peurs, tentations

**3 sentiments que
vous ne négligerez
plus jamais!**